



Nom du responsable légal :

Nom et prénom de l'enfant :

Date de naissance : J J / M M / A A A A

Adresse complète:

Tél :

Adresse mail :

N° allocataire CAF : (7 chiffres + 1 lettre)
 (à renseigner OBLIGATOIREMENT)

Ecole : Maternelle : Élémentaire :

Merci de remplir pour l'année scolaire 2017 / 2018 une fiche de renseignements sanitaires.
 Imprimé disponible en Mairie ou sur l'accueil péri scolaire.

Afin de pouvoir garantir au mieux la sécurité de votre enfant, l'inscription est obligatoire.

Matin de 07h00 à 09h00		Novembre 2017									Soir de 15h45 à 19h00	
(Cochez les cases correspondant aux accueils souhaités)												
			Mer 1^{er}	Jeudi 2	Vend 3	Lundi 6	Mardi 7	Mer 8	Jeudi 9	Vend 10		
Matin			FERIE	Vacances		<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>		
Soir			Vacances		Vacances	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>		<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>		
	Lundi 13	Mardi 14	Mer 15	Jeudi 16	Vend 17	Lundi 20	Mardi 21	Mer 22	Jeudi 23	Vend 24		
Matin	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>		
Soir	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>		<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>		<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>		
	Lundi 27	Mardi 28	Mer 29	Jeudi 30								
Matin	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>								
Soir	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>		<input type="checkbox"/>								

Matin de 07h00 à 09h00		Décembre 2017									Soir de 15h45 à 19h00	
(Cochez les cases correspondant aux accueils souhaités)												
					Vend 1^{er}	Lundi 4	Mardi 5	Mer 6	Jeudi 7	Vend 8		
Matin					<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>		
Soir					<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>		<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>		
	Lundi 11	Mardi 12	Mer 13	Jeudi 14	Vend 15	Lundi 18	Mardi 19	Mer 20	Jeudi 21	Vend 22		
Matin	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>		
Soir	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>		<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>		<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>		
	Lundi 25	Mardi 26	Mer 27	Jeudi 28	Vend 29							
Matin	NOEL		vacances		vacances							
Soir		Vacances		Vacances								

✂ - - - - -

Choisissez votre mode de règlement :

Par chèque (à l'ordre de Cigales et Grillons + préciser au dos de votre chèque nom et prénom de l'enfant ainsi que le lieu d'accueil)

Par chèque ANCV ou CESU préfinancés

Par carte bancaire : Nom du titulaire.....

N°

Les 3 derniers chiffres au dos Date d'expiration

A

Le

Signature :

Qui peut en bénéficier :

Les enfants d'âge maternel et élémentaire scolarisés sur la commune de Boynes, ou communes limitrophes sous réserve de disponibilité.

L'inscription à l'accueil péri scolaire de la commune de Boynes implique l'acceptation du règlement intérieur.

Lieux :

Chaque enfant sera accueilli en péri-scolaire dans le local du Centre Socio Culturel.

Centre Socio Culturel
1 place de la République
45300 BOYNES
Tél : 02.38.32.81.36

Jours et Horaires d'accueil :

L'accueil péri-scolaire est ouvert en période scolaire les lundis, mardis, jeudis et vendredis, sauf jours fériés. De 07h00 à 09h00 et de 15h45 à 19h00 et le mercredi de 07h00 à 09h00 uniquement.

Restauration :

Le goûter est à prévoir par les familles.

Conditions d'inscription et modalités de règlement :

* Les inscriptions peuvent se faire auprès de la direction de l'A.P.S. et au bureau de l'association « Cigales et Grillons », sur place ou par courrier.

Les dossiers d'inscriptions peuvent être téléchargés sur notre site Internet www.cigalesetgrillons.com.

* La date limite d'inscription est fixée au 15 de chaque mois pour le mois suivant. Toute inscription arrivant après cette date se fera sous réserve de la capacité d'accueil et d'encadrement.

* Des fiches de renseignements sanitaires sont fournies par « Cigales et Grillons » avec les dossiers d'inscription, elles sont à redonner remplies et signées chaque début d'année scolaire.

* Les inscriptions se font à la séance selon la fréquentation choisie (matin ET/OU après-midi).

Les tarifs s'entendent à l'heure selon la grille ci-dessous

TARIFS Horaires	Matin	Soir	Soir
	De 07h00 à 09h00	De 15h45 à 17h45	De 15h45 à 19h00
Familles habitant Boynes	1,50 € de l'heure	1,50 € de l'heure	3,50 € la séance
Familles n'habitant PAS Boynes	3,00 € de l'heure	3,00 € de l'heure	7,00 € la séance

***La facturation se fera en fin de mois suivant les présences réelles de vos enfants.
Mais l'inscription reste obligatoire.***

Paiement :

Les factures vous seront envoyées chaque fin de mois et le paiement sera à nous faire parvenir sous 8 jours. Les prestations facturées seront les présences réelles de vos enfants.

Mode de règlement et facilité de paiement :

Par chèque (à l'ordre de Cigales et Grillons + préciser au dos de votre chèque nom et prénom de l'enfant ainsi que le lieu d'accueil)

Par carte bancaire en fin de mois

Par chèques vacances ANCV

Par TICKETS CESU

En cas de difficultés financières le CCAS de la commune est à votre disposition pour étudier toutes situations particulières